

La participation communautaire dans le contexte d'éloignement social

Par Chris Morry • 29 avril 2020



©UNICEF/UNI322716/Haro

La présente note d'information porte sur la manière d'appréhender la participation communautaire en pleine pandémie de COVID-19, et sur les changements éventuels à plus long terme concernant la norme d'éloignement social. Ce thème est l'une des cinq priorités identifiées à l'issue d'un webinar récent de l'UNICEF consacré à la COVID-19 dans le cadre des communications liées à la poliomyélite. Cette dimension est par ailleurs étudiée de près par un grand nombre d'acteurs actifs dans les différentes sphères du secteur du développement.

Publication originale (*en anglais*):

<https://www.cominit.com/polio/content/community-engagement-context-social-distancing>

Ébauche soumise à votre évaluation critique et à vos commentaires

La participation communautaire est la clé de voûte d'une grande partie de nos communications et médias pour le développement et le changement social. Publiée à l'initiative des Nations Unies, la Déclaration de Brisbane sur la participation communautaire définit celle-ci comme un processus bidirectionnel, *par lequel les aspirations, les inquiétudes, les besoins et les valeurs des citoyens et des communautés sont intégrés à tous les niveaux et dans tous les secteurs en vue de l'élaboration de politiques, de la planification, de la prise de décisions, de l'évaluation et de la prestation de services. C'est aussi un moyen pour les gouvernements, les entreprises et les organisations de la société civile d'impliquer les citoyens, les consommateurs, les communautés et d'autres parties prenantes dans ces processus.*

La participation communautaire évoque une assemblée citoyenne dont les membres seraient assis à l'ombre d'un arbre, au centre d'une cour, sur une place publique ou dans un lieu de culte, pour discuter de leurs priorités et préoccupations en matière de développement. La participation communautaire se traduit également par i) des séances publiques au cours desquelles des responsables écoutent et répondent aux questions de personnes directement affectées par leurs décisions, ii) des appels téléphoniques à la radio portant sur des sujets d'actualité majeurs, iii) des interactions sur les médias sociaux, en tant que sphères d'échange d'informations et d'opinions, iv) des ateliers et des discussions avec des journalistes portant sur la fiabilité de leurs reportages en lien avec les questions de développement, ou v) des appels lancés aux personnalités influentes afin qu'elles endossent le rôle de défenseur de la transformation sociale ou de la modification des comportements. Quel que soit le contexte, la démarche est d'ordre social. Elle implique un échange de points de vue et de connaissances, une écoute active, le respect des différents points de vue, mais aussi l'assimilation d'un principe essentiel : les personnes les plus touchées par un problème ou par

une décision ont le droit de participer au débat et de peser sur les changements au sein de leur communauté.

La COVID-19 remet en cause la façon dont nous imaginons et créons les espaces de participation communautaire. Certes, l'éloignement physique est un défi. Cependant il ne doit ni s'apparenter à un éloignement social, ni sonner le glas de la participation communautaire. En réalité, notre capacité à faire face à cette pandémie dépend de notre aptitude à mobiliser les communautés autour d'une intervention commune pour diminuer la propagation de l'infection. Les paragraphes qui suivent offrent une réflexion sur la manière dont diverses formes de lutte contre la COVID-19 influencent les modalités et les espaces potentiels de participation communautaire, sur l'importance de protéger le personnel et les communautés, et sur les outils et approches pouvant s'avérer utiles dans la mobilisation des communautés de manière sûre et efficace. Notre intention était de produire une note allant à l'essentiel, rapide à évaluer, pratique, dans la mesure du possible, et assortie de liens vers des échanges plus circonstanciés. Nous considérons ces documents comme évolutifs ; nous espérons que vous les étofferez de vos propres réflexions, de vos commentaires et d'autres ressources dans l'espace consacré aux commentaires ci-dessous.

Le premier aspect à prendre en compte est le contexte d'éloignement social ou physique dans la région où vous travaillez. Chaque pays élabore ses propres politiques et les met en œuvre à sa manière. Ainsi le débat est-il de plus en plus animé quant à l'efficacité de l'éloignement social telle qu'elle a été pratiquée en Chine, en Corée du Sud, en Europe et en Amérique du Nord, dans les pays à faible revenu où la population est plus jeune, où un nombre considérable de personnes travaillent dans le secteur informel pour un salaire journalier, et où le système de santé dispose de capacités limitées. Vous pouvez par exemple consulter l'étude **[Should Low-Income Countries Impose the Same Social Distancing Guidelines as Europe and North America to Halt the Spread of](#)**

COVID-19? *(en anglais)*. Dans le document **Considérations relatives aux mesures de distanciation sociale en réponse à la COVID19**, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies a également dévoilé une série de données probantes et de considérations sur la réalité socio-politique devant être prises en compte dans le développement des mesures d'éloignement social. Cet éloignement social peut, du reste, prendre des formes très variées, allant du confinement obligatoire aux recommandations non contraignantes (*voir à ce propos* **« Quarantine. Self-Isolation. Lockdown. Shelter in Place. What's the Difference? »** *(en anglais)*); l'enseignement principal de l'article étant que différentes approches de la participation communautaire seront nécessaires pour dessiner les contours des différentes politiques d'éloignement physique.

Le deuxième aspect à envisager est la sécurité des personnes qui œuvrent à la participation communautaire, ainsi que celle des membres des communautés qu'elles mobilisent. Bien que les normes et meilleures pratiques en matière de sécurité soient, dans une certaine mesure, standardisées (*voir à ce propos les recommandations à destination des agents de santé sur le site Web consacré à la COVID-19 de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) [en anglais]*), garantir la sécurité des individus dans le monde réel, bien souvent dans des environnements instables, nécessitera une attention toute particulière et des innovations au niveau local. Quels que soient le contexte et les aménagements imposés par les circonstances locales, la sécurité des agents et la non-propagation de l'infection grâce à la participation communautaire doivent rester la priorité absolue.

Dès que le contexte et les questions de sécurité sont définis, nous pouvons identifier un éventail d'activités et d'objectifs. De manière générale, l'objectif principal de la participation communautaire doit consister à obtenir un quasi-consensus autour des comportements permettant de réduire les taux d'infection. Plus spécifiquement, elle mobilise les communautés par l'intermédiaire du dialogue, en les encourageant à soulever toute inquiétude ou question, et à

identifier les défis auxquels elles sont confrontées dans l'adoption et/ou la préservation de tels comportements. La participation communautaire doit aller de pair avec une transmission d'informations exactes à destination des communautés, offrir un espace propice à un dialogue et à des échanges ouverts, et constituer une source d'informations sur les perceptions et les priorités des communautés. Ainsi, ces informations pourront être utilisées pour répondre aux défis à mesure qu'ils surgissent, au moyen d'interventions adaptées.

D'autre part, la participation communautaire mobilise davantage de ressources que d'autres formes de communication, comme la diffusion de messages par le biais des médias de masse. Elle doit donc se concentrer sur les groupes vulnérables et à haut risque. Nous réaffirmons qu'il n'existe pas de solution universelle ; il est essentiel d'identifier quels sont ces groupes vulnérables et où ils se trouvent. Certaines ressources liées à la COVID-19 et aux modalités d'identification voient le jour. Mentionnons par exemple **[COVID-19: How to include marginalized and vulnerable people in risk communication and community engagement](#)** (*en anglais*). La *Plateforme Social Science in Humanitarian Action* a tiré les enseignements de l'épidémie d'Ebola pouvant être exploités pour évaluer la vulnérabilité des installations urbaines informelles. Ses conclusions se trouvent dans un récapitulatif intitulé **[Key Considerations: COVID-19 in Informal Urban Settlements](#)** (*en anglais*). Le programme d'éradication de la poliomyélite est quant à lui riche en informations sur les populations vulnérables. Il est possible de mettre en balance ce corpus avec les critères évolutifs de risque de développer la COVID-19 afin de cartographier les populations vulnérables.

Pour le programme d'éradication de la poliomyélite, le but est d'adapter les ressources humaines et les programmes existants et de les transférer temporairement de manière à soutenir la lutte contre la COVID-19. En pratique, il est possible d'adapter les approches et les réseaux existants de plusieurs manières. Certaines d'entre elles sont explicitées dans des manuels tels

que **[Community Engagement from a Distance - Guide](#)** (en anglais), un document élaboré par BBC Media Action dans le prolongement de sa mission au Bangladesh. Ce guide aborde la manière d'adapter des méthodes de mobilisation communautaire existantes (réunions publiques, utilisation de microphones mobiles, séances de conseil et d'information dans les centres de soins, lignes d'écoute, médias sociaux) afin qu'elles soient sûres et pertinentes dans le contexte de la COVID-19. Par exemple, des réseaux de personnes d'influence au sein du programme d'éradication de la poliomyélite pourraient être formés virtuellement ; des appels téléphoniques ou des réunions en ligne pourraient avoir lieu sur une base régulière pour que ces personnes répondent aux questions, recueillent des informations sur les perceptions et les priorités des communautés, et relaient les problèmes et inquiétudes auxquels il faut apporter une solution.

En conclusion, pour appliquer des techniques de participation communautaire dans un contexte d'éloignement social, il faudra :

1. Comprendre et définir le contexte d'éloignement social dans les zones où vivent les communautés ciblées ;
2. Vous assurer que toute activité que vous mettez en œuvre est sûre, tant pour les agents de santé que pour les communautés ;
3. Définir clairement vos objectifs de mobilisation des communautés, pour être sensible et répondre aux préoccupations de la communauté et transmettre des informations précises et transparentes ;
4. Vous concentrer sur les populations vulnérables ainsi que les risques et défis spécifiques auxquels elles sont confrontées ;
5. Adapter autant que possible les réseaux existants, les approches et les espaces de participation communautaire.

Les ressources suivantes (**en anglais**) peuvent également s'avérer utiles :

- [COVID-19 - the role of mass gatherings](#)
- [Social Distancing - The Communications and Compliance Challenge](#)
- [COVID-19: Community Radio Broadcasting Coronavirus Prevention Education in Bangladesh](#)
- [New Coronavirus Risk Communication and Community Engagement Strategy - Africa](#)
- [Compliance with Physical Distancing Measures for COVID-19 and Implications for RCCE in Eastern and Southern Africa](#)
- [Epidemic Ready: Community Engagement Key in Fight against Ebola](#)